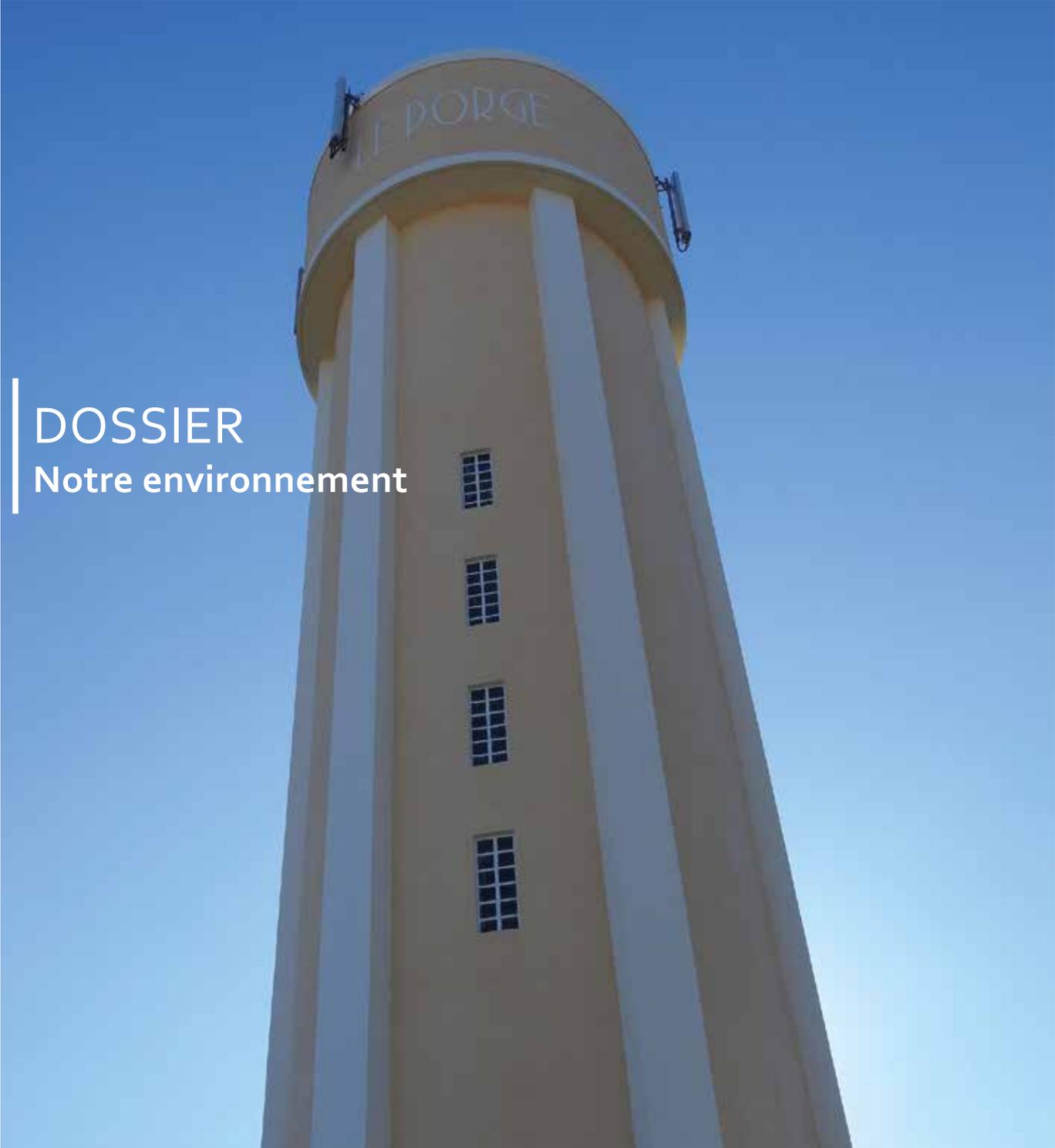


#9 DÉC > MARS
2023

LE PORGE *Le mag*

LE MAGAZINE D'INFORMATION



DOSSIER
Notre environnement

VIE MUNICIPALE

Du nouveau à l'Hôtel de Ville

CULTURE

On s'équipe !

Chères Porgeaises, Chers Porgeais,

Depuis le début de notre mandat, nous n'avons pas été épargnés par les événements. D'abord la crise Covid, et le confinement, instauré deux jours après notre élection, qui nous ont empêché de nous rencontrer, et qui ont retardé notre prise de fonction. La gestion de la forêt ensuite, dont le processus de soumission avait commencé sous le mandat précédent, qui a été acté peu de temps après notre élection, puis annulé grâce à notre action judiciaire, mais qui nous a empêché jusqu'à présent de vendre notre bois et de dégager des ressources nécessaires pour nos investissements. L'ancienne municipalité avait également souhaité récupérer le plan plage, ce qui a augmenté mécaniquement nos dépenses de plus de 200 000 euros. Il y a eu ensuite les alertes canicules puis les incendies, aux portes de notre commune, qui nous rappellent combien **notre environnement est vulnérable et sa protection indispensable**. Il y a enfin la guerre en Ukraine, et ses trop nombreuses victimes. Cette guerre, mais pas seulement elle, a des conséquences importantes, avec l'explosion des coûts de l'énergie et des matières premières et nous impacte de plein fouet.

Tout cela fait que nous évoluons dans des conditions difficiles, humainement, le covid a laissé des traces morales, j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quitté pendant la pandémie, mais aussi économiquement et financièrement. Nous avons pu cependant observer pendant toute cette période la solidarité de notre village, que ce soit pendant les incendies, où ce sont l'ensemble des habitants qui se sont mobilisés (habitants, commerçants, personnel municipal, élus), ou aujourd'hui avec la guerre en Ukraine, avec des familles porgeaises qui accueillent des réfugiés, et je les en remercie. Malgré cela, **les réalisations ont été nombreuses et les projets sont ambitieux !**

Le social

Nous avons recruté une personne en charge du CCAS et dédié un local, pour avoir **un accompagnement**

social plus professionnalisé. Grâce à l'appui de la Médullienne, nous avons mis en place le Bus France Service présent sur notre commune chaque semaine, avec également la présence d'un conseiller numérique pour aider les habitants dans leurs démarches administratives, quelles qu'elles soient. Nous avons mis fin à la précarité d'une partie du personnel communal qui était en CDD depuis de nombreuses années en les titularisant, nous avons mis en place la cantine à 1 euro pour 85% des enfants, également l'obligation pour chaque projet de lotissement de réserver des lots pour les logements sociaux.

La culture et le vivre-ensemble

Nous avons l'ambition de développer les événements festifs et culturels dans notre village, en particulier hors saison, pour **que Le Porge soit vivant à l'année et multiplier ainsi les occasions de rencontres et d'échanges**. Nous avons organisé des séances de cinéma, des concerts de musique classique ou urbaines, des pièces de théâtre, des spectacles de danse, des expositions, des spectacles à l'école, la fête de la nature, un festival de la bière, un marché de Noël, en plus de tous les événements organisés par les associations, et ils sont nombreux, avec le soutien de la mairie. Cette année la saison culturelle monte en puissance avec le lancement de " Le Porge en Scènes ", six spectacles payants en partenariat avec La Manufacture Médocaine, et de nombreux spectacles gratuits, dont les Scènes d'été du Département de la Gironde. La convivialité, l'échange, le vivre ensemble, c'est aussi l'Espace de Vie sociale, financé par la CAF et le projet de tiers-lieu avec la réhabilitation, en cours, de la Grange à Tiroirs.

L'environnement et la transition énergétique

C'est d'abord l'objectif de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, et de réduction de la précarité énergétique, avec la mise en place d'un programme d'aide à l'isolation des logements (grâce programme Soliha de la Médullienne et au Creaq du PNR), l'isolation des bâtiments publics, avec la création d'une chaudière



Le Porge Le Mag, Magazine d'information de la commune de Le Porge – N°9 Mars 2023

Édité par : Mairie de Le Porge : Place Saint-Seurin - 33680 Le Porge - ☎ 05 56 26 50 15 - ✉ accueil@mairie-leporge.fr

🌐 www.mairie-leporge.fr - 📱 [mairie.leporge](https://www.facebook.com/mairie.leporge) • Directrice de la publication : S. Brana • Rédactrice en chef : V. Laborie Salesse

Comité de rédaction : S. Brana, V. Laborie Salesse, M. Boiron-Reverbel • Comité de relecture : V. Laborie Salesse, M. Boiron-Reverbel, A.S. Orlianges • Création graphique : Océane Malovest

Crédits photos : Mairie Le Porge avec la collaboration des services municipaux et des partenaires de la vie locale, Freepik.com

Impression : Laplante, papier PEFC Gratuit - Tirage : 1950 exemplaires



PEFC® 10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

biomasse pour le pôle salle des fêtes-dojo-salle des jeunes. C'est aussi le remplacement des luminaires énergivores, la fin de l'éclairage nocturne qui a pris un peu de retard, la mise en place d'un schéma directeur des déplacements pédestres et cyclables, qui s'intégrera au futur PLU, pour favoriser les déplacements doux sur les courtes distances. L'environnement, c'est aussi la gestion de la ressource en eau. Avec le SIAEBVELG, nous nous sommes engagés dans le remplacement et la modernisation des écluses du canal et nous avons le projet de restaurer de vastes zones humides autour de Langouarde et du Pas du bouc.

Tous nos projets s'inscrivent dans un cadre de démocratie participative.

Notre crédo, c'est de vous associer systématiquement aux projets. Vous avez voté pour choisir le nouveau logo de notre village, vous vous êtes exprimés sur le réaménagement du centre bourg, nous avons créé 5 comités consultatifs, où l'opposition est représentée, qui sont forces de proposition. Nous avons également mis en place avec Popsu, financé par le ministère des territoires, une étude urbaine participative, préalable à la révision du PLU.

Les aménagements urbains

Notre bilan, ce sont aussi **beaucoup d'investissements**, certains commencés sous l'ancienne mandature : la rénovation de la salle des fêtes, la nouvelle caserne des pompiers, la réfection de nos routes (route des lacs, chemin de la Grêle, carrefour de Lauzun, chemin de Villeneuve, chemin du Mérot, chemin de Pibette, des parties du chemin de l'Archevêque et de la route de la Jenny), la rénovation et l'agrandissement de la Pimpa. Voici les principaux projets qui vont nous occuper cette année.

Nous lançons la **réouverture du PLU**, le cabinet d'étude est actuellement en cours de sélection, le PLU actuel étant obsolète. Ce PLU s'accompagnera d'un schéma directeur des eaux pluviales, nous avons commencé à y travailler avec le département et le Siaebvelg*, afin d'essayer de prévenir les inondations l'hiver et réduire les effets de la sécheresse l'été, notamment en calibrant mieux les projets urbains ;

Nous allons également entrer un peu plus dans l'opérationnel concernant le réaménagement du centre bourg, sur la base du scénario que vous avez choisi,

avec le lancement des demandes de subventions et les premiers appels d'offres.

Nous avons choisi le programmiste pour lancer le réaménagement du pôle administratif (Mairie, Poste, salle des fêtes), rendre enfin ces bâtiments accessibles à tous, et les moderniser. Ce programmiste sera également chargé de calibrer le projet de halle commerçante ou ombrière qui prendra la place du presbytère.

Nous allons également, suite aux résultats du schéma directeur des déplacements doux, et lancer les dossiers de financements pour les premiers aménagements pédestres et piétons.

Nous lançons également des études pour, d'ici la fin du mandat si nos finances le permettent, la végétalisation de la cour d'école, la création d'une salle de sports urbains, la mise en place d'une vidéosurveillance dans le centre bourg.

Enfin, l'espace de vie sociale et le comité tiers-lieu vont continuer à multiplier les événements cette année, avec notamment la création d'un café associatif et d'un espace de coworking qui devraient voir le jour d'ici la fin de l'année.

Oui le Porge bouge ! Grâce à l'implication de vos élus, des agents communaux, de nos associations, très actives sur notre village et que je tiens à remercier du fond du cœur, mais également grâce aux partenaires institutionnels, la Région, le département, le PNR, l'Etat et bien sûr la Médullienne, qui nous apportent ingénierie et financements.

Je vais terminer en vous souhaitant, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, tous nos vœux de bonheur pour cette année 2023.

Je souhaite que nous gardions notre esprit de bienveillance, la qualité de notre vivre ensemble et notre esprit village.

Sophie Blana

*Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin.

S O M M A I R E

Édito spécial	p.2-3	Vivre ensemble	p.20
Vie municipale	p.4-6	Jeunesse & Sport	p.21
Solidarité	p.7	Services Techniques	p.22
Associations	p.8-9	Point travaux.....	p.23
Dossier " Notre environnement "	p.10-15	Vie économique	p.24-25
Retour en images	p.16-17	Grand Angle	p.26-27
Culture.....	p.18-19		

Un nouveau Directeur Général des Services

Franck BÉDLÉ a pris ses fonctions de Directeur Général des Services le 19 décembre 2022. En provenance de la Commune de Lège-Cap Ferret où il a occupé des fonctions de DGA en charge du " Pôle Ressources " (finances, relations humaines, affaires juridiques et marchés publics), il dispose d'une grande expérience dans le domaine des collectivités locales. En effet, depuis le début de sa carrière dans le Pas-de-Calais, région d'origine, il a occupé les postes de responsable des Finances et des Relations Humaines à Saint-Étienne-au-Mont (Pas de Calais), puis de DGS des communes de Mauriac (Cantal), de Pont du Casse (Lot et Garonne) et de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).



« **Mettre au service des élus-es et des Porgeais-es mon expertise pour appréhender les enjeux liés à l'évolution démographique et au développement maîtrisé de la Commune, dans un contexte économique actuel fortement dégradé.** ».

Une cuisine aux petits oignons, pour ne pas en perdre une miette !

Chaque jour, 340 repas sont préparés et cuisinés sur place par Michaël Robert et son équipe, dans une démarche de qualité, de développement durable et de respect des recommandations sanitaires. Ils sont servis dans la cantine ou apportés à domicile (25).

Cette attention constante portée à la qualité de service et des produits est rendue possible grâce au choix des achats alimentaires, au travail régulier avec la « Commission restauration » sur les goûts et les saveurs, (découvertes de légumes atypiques, repas à thème...) le grammage adapté, la traçabilité, mais aussi des formations régulières, ainsi que des partenariats avec les producteurs locaux, dont Luc Lapèze producteur de légumes au « Jardin du Porge », ou les boulangeries Colomb et Johann. Les menus, prévus sur 2 mois, sont consultables sur le site de la mairie.

Conformément à la Loi ÉGAlim[1] qui préconise une alimentation saine et durable, la restauration scolaire doit :

- ▶ mettre à la carte un menu végétarien une fois par semaine, composé de légumineuses, céréales, œufs et/ou produits laitiers. (Ex : *dahl de lentilles, lasagnes de légumes...*) ;
- ▶ proposer dans la confection des menus au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique (*nous avons déjà dépassé ces objectifs car nous en sommes actuellement à 23%*), et 30 % de produits labellisés ;
- ▶ diminuer le gaspillage alimentaire (*notre cantine est bien placée ! 63 g de restes/repas/enfant, contre 115g de moyenne nationale*) ;
- ▶ réduire l'utilisation du plastique.

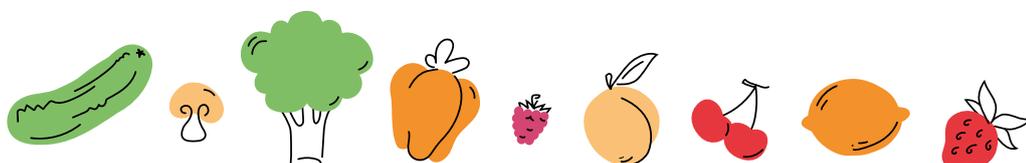
Parmi les projets en développement durable prévus par la commission restauration il y a :

- ▶ la mise en place d'un composteur ;
- ▶ de la vaisselle mieux adaptée à la portion servie en fonction de l'âge des enfants ;
- ▶ des animations pédagogiques « *Ma petite planète* » sur les écogestes ;
- ▶ la prise en compte des souhaits des enfants ;
- ▶ des repas différenciés pour le portage à domicile des personnes âgées.

Bien manger est essentiel pour la santé des enfants mais aussi un moment privilégié dans l'éducation pour l'éveil au goût et aux plaisirs de la table. En maternelle et primaire, la restauration scolaire est à la charge des communes. Depuis plusieurs mois, le prix des denrées alimentaires subit une hausse sans précédent, de plus de 19 %. Afin que les familles ne subissent pas cette augmentation et conservent les repas à 1 €, la municipalité a décidé de la prendre à sa charge.

La commission restauration, pour travailler avec l'ensemble des acteurs de la restauration se réunit une fois par trimestre avec :

- Philippe PAQUIS, élu en charge des affaires scolaires.
- Michaël ROBERT, responsable du service restauration, Jean-Marc NOFONOFO, cuisinier et Adeline MOREAU, adjointe au responsable culinaire.
- API, prestataire fournisseur de denrées alimentaires + une diététicienne.
- Représentant-es des parents d'élèves.



[1] Loi issue des États Généraux de l'ALIMENTATION



Reconfiguration, réaménagement et modernisation de l'Hôtel de Ville

Afin d'assurer un service public optimal et en adéquation avec les demandes de ses administré-es, la municipalité a entrepris une dynamique de réorganisation générale des locaux des services administratifs afin de permettre :

- aux usager-es, de disposer d'un accueil dédié et centralisé pour traiter toutes les démarches administratives et demandes d'information,
- de répondre de manière plus adaptée aux attentes des services, leur permettant d'assurer un suivi plus précis des demandes.

> Les nouveaux horaires d'accueil du public

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Mercredi : 8h30-12h30

Samedi : 9h-12h - FERMETURE LE DERNIER SAMEDI DU MOIS

> Déplacement de l'accueil

Le nouvel espace d'accueil gagne en luminosité, visibilité, convivialité et confidentialité. Désormais, le public est invité à se présenter exclusivement au guichet unique en patientant dans le hall, aménagé en salle d'attente.

Le service urbanisme vous reçoit le matin uniquement sur rdv, et reste joignable par téléphone l'après-midi, excepté le mercredi.

Nos services techniques réalisent la rénovation des locaux (*peinture, revêtements de sols et électricité*), afin de les rendre à la fois plus agréables et plus fonctionnels, pour les administré-es comme pour les agents municipaux. Durant le temps des travaux, la continuité du service public est restée assurée.

> Rénovation énergétique

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans et avez un projet pour améliorer votre habitation ou faciliter le maintien à domicile, la Médullienne vous accompagne gratuitement pour accéder aux aides auxquelles vous avez peut-être droit. Prochaine permanence le mardi 4 avril en mairie, sur rendez-vous au 05 56 33 88 94.



> Autorisation du Droit des Sols Permanences du service instructeur

Après une année test concluante, dans quelques communes dont Le Porge, la Communauté de Communes La Médullienne a décidé de maintenir les permanences "ADS" en mairie tous les mardis de 9h00 à 12h00 jusqu'au 30 juin.

Les instructrices sont à votre service pour vous accompagner sur divers sujets d'urbanisme, comme assurer la conformité d'un projet en amont d'un dépôt d'autorisation et ainsi éviter d'apporter des dossiers incomplets en mairie.

Sur rendez-vous au 05 56 26 50 15.

Borne de réparation vélo : un service gratuit pour habitants et visiteurs du territoire

Notre candidature a une nouvelle fois été retenue par le PNR Médoc (*Parc Naturel Régional*) pour la mise à disposition d'une 3^{ème} borne de réparation vélo, installée par nos services techniques devant l'ancienne gare en bordure de la piste cyclable. Équipée comme celle de la Place St Seurin et de la Vélodyssée au Porge Océan, vous y trouverez l'ensemble des outils nécessaires à la réparation de votre monture.



Le sapin de Georgina

Il était une fois un sapin acheté en pot et replanté dans le jardin après les fêtes. 25 ans plus tard... Petit sapin était devenu très grand (12 mètres de hauteur !). Mais planté un peu trop près de la maison, ses racines se sont développées jusqu'à prendre leurs aises au milieu du potager... Non sans regret, Georgina a dû se résoudre à le faire couper. Mais elle tenait à lui offrir un dernier Noël, et a proposé de le donner à la commune. Nos services techniques sont allés le couper, le transporter et l'installer sur la Place St Seurin. Décoré par nos agents communaux et les enfants de l'école, cet imposant roi de l'hiver avait vraiment fière allure !

Appel à bénévoles

Le groupe " Archives du Porge " cherche de nouveaux bénévoles ! Si vous avez envie de vous investir dans l'histoire et le patrimoine de votre commune, de nous apporter vos connaissances, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Laure Ivaskevicius
laure.ivaskevicius@mairie-leporge.fr

Participez à l'élaboration de votre magazine municipal en transmettant vos projets, photographies et souhaits d'articles, par mail : communication@mairie-leporge.fr

Prochaine publication : juin 2023

Date limite de réception des informations 10/05/2023



LES DÉLÉGATIONS DE VOS ÉLU-ES

Adjoint-es

Didier Deyres, forêt, agriculture, énergie et réseaux
Anne-Sophie Orlianges, économie, tourisme et ressources humaines
Philippe Paquis, jeunesse et vie scolaire
Vanessa Laborie Salesse, communication, culture et événementiel
Sylvain Lamothe, urbanisme, mobilité, sécurité et prévention
Christine Garrido, action sociale, santé, solidarité et action en direction des seniors

Vos élu-es à votre écoute
rdv au 05 56 26 50 15

Conseiller-es

David Faure, associations, événementiel et finances
Marie-José Lopes-Nieborg, camping municipal
Michel Lapeyre, prévention et sécurité
Constance Schuller, environnement et développement durable
Yohann Péché, environnement plage
Ingrid Connesson, citoyenneté
Guillaume Bousbib, communication
Lucia Marta, innovation et développement économique
Olivier Mourelon, voirie
Laure Ivaskevicius, bibliothèque et archives communales
Nicolas Feret, équipement et bâtiments

Des aides pour les ménages à revenus modestes

Les chèques énergie exceptionnels (pour le bois de chauffage)

Un dispositif d'aide pouvant aller jusqu'à 200 € pour les personnes utilisant un chauffage au bois (bûches, bûchettes, granulés...). Les montants varient en fonction du revenu et de la composition du foyer !! Vous avez jusqu'au 30 avril pour effectuer cette demande.

<https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/>

Les aides à l'achat d'un véhicule peu polluant (sous conditions)

- Bonus écologique : vise à favoriser le choix d'un véhicule propre ou peu émetteur de CO2.
- Prime à la conversion :
 - à la casse : achat ou location d'un véhicule peu polluant.
 - auetrofit électrique : technique permettant de transformer une voiture thermique en électrique. De 2 500 € à 5 000 € selon son revenu fiscal de référence.
- Bonus vélo : aide pour l'achat d'un vélo neuf traditionnel (sans pédalage assisté) ou à assistance électrique (VAE).

Pour tester votre éligibilité et le montant de votre prime : primealaconversion.gouv.fr

La carte famille nombreuse

Elle permet d'avoir des réductions sur les voyages en train, au cinéma, dans les musées, piscine et également chez certains commerces partenaires.

Pour en bénéficier :

- Avoir au moins 3 enfants de moins de 18 ans
- Avoir eu ou élevé au moins 5 enfants

Pour effectuer la demande, rendez-vous sur le site internet : carte-familles-nombreuses.gouv.fr

Pour rappel, le bus France Services vous accueille pour un accompagnement dans ces démarches administratives et/ou Internet tous les jeudis matin : 5, chemin de Gleysaou (à côté de la bibliothèque et face à l'école), un emplacement apprécié par l'équipe et les usager-es.

Séniers : tout un programme pour le 2ème trimestre 2023

Le club des Genêts d'or, en coordination avec le Centre Communal d'Action Sociale, propose aux séniers de la commune des animations liées à leurs besoins, leurs attentes et leur confort de vie.

1 En juin : un atelier collectif « CAP BIEN-ÊTRE » 4 séances de 2h45 par semaine

Thèmes abordés : « Émotions, bien-être et santé » - « La gestion du stress »
« Bien vivre avec soi » - « Bien vivre avec les autres »

Ces animations, gratuites pour les participants et financées par nos caisses de retraite, se dérouleront au Porge, sous la conduite de professionnels, qui délivreront conseils pratiques et scientifiques, dans une ambiance sereine et conviviale.



2 En mai - juin : un atelier collectif « VITALITÉ » 6 séances de 2h30 par semaine

Thèmes abordés : « Mon âge face aux idées reçues » - « Ma santé : agir quand il est temps » - « Nutrition, la bonne attitude » - « L'équilibre en bougeant » - « Bien dans sa tête » - « Un chez moi adapté, un chez moi adopté »

Renseignements et préinscriptions, auprès de :
Odile COQUILLAS au 06 83 86 44 83
ou ASEPT Gironde au 05 57 99 79 39 - www.asept-gironde.fr

CCAS Le Porge

2, Place Saint Seurin
Salle mairie annexe - 05 56 26 50 15

Permanences sur RDV

Mission locale du Médoc : 05 56 41 06 12
Maison Départementale de la Solidarité
05 57 88 84 90
Ma Commune, ma santé : 05 56 43 59 30

Bus France Services

5, chemin de Gleysaou - 06 21 27 33 49
Tous les jeudis matin de 9h à 12h



Le Comité d'entraide sociale Le Porge recherche des bénévoles

2, Avenue de la Gare - 06 73 18 93 88
Les jeudis après-midi

Secours Populaire Le Porge

4C, Chemin de Gleysaou
Tous les lundis de 14h à 18h



Hommage à Cyrille Tricoire

C'est avec beaucoup de tristesse que la municipalité a appris le décès de Cyrille Tricoire, Professeur de guitare, de basse et d'éveil musical depuis 15 ans à l'École de Musique Mozart. L'association de l'école de musique, ses élèves, ainsi que la municipalité, tenaient à lui rendre hommage.

C'est une perte pour tous. Son implication, sa vision et son engagement pour l'association, notre village et la musique, vont nous manquer, conscients de la richesse que Cyrille nous lègue à travers ses engagements.

Cyrille a énormément contribué au dynamisme de l'école de musique et nous lui en sommes tous très reconnaissants. Il a su, durant toutes ces années, fédérer ses élèves mais aussi les professeurs et les membres du

bureau de l'association autour de la musique. Il s'est investi pendant des années avec énergie, enthousiasme et générosité au sein de l'association. Excellent musicien, discret et humble, ce fut aussi un professeur disponible, à l'écoute et bienveillant qui avait à cœur de transmettre sa passion à tous ses élèves.

Jusqu'au bout, Cyrille a fait de la musique une priorité, une philosophie, une force. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme dévoué et généreux.

Madame la Maire, l'ensemble de son équipe ainsi que le personnel communal, témoignent leur soutien amical le plus profond à sa famille, ses proches, à l'association ainsi qu'à sa famille au sein de la musique, auxquels ils présentent leurs plus sincères condoléances.

Un hommage lui sera rendu lors de la fête de fin d'année de l'École de Musique Mozart.

L'échappée Bleue



Association à but non lucratif qui souhaite diffuser et partager les valeurs et les lois fondamentales de la naturopathie.

Tessa & Christine vous proposent des ateliers holistiques & artistiques.

Les ateliers holistiques permettent d'échanger ou de pratiquer selon les thèmes abordés. Les connaissances d'ordre général transmises sont applicables par chacun et donnent les bases d'un équilibre global sur les plans physique, mental, émotionnel, énergétique et spirituel.

Les ateliers artistiques offrent un espace pour ralentir, ouvrir son regard intérieur, développer son intuition et pratiquer le lâcher-prise. Ces ateliers s'articulent autour du végétal qui devient source d'inspiration et de connexion.

Programme annuel des ateliers : www.lechappee-bleue.com

L'association des Anciens Combattants de Le Porge créée en 1976

Son objectif est le devoir de mémoire et maintenir le souvenir de ceux qui sont morts pour la France lors des différents conflits en organisant les cérémonies patriotiques. *"Plus jeunes que ceux de notre génération (la génération dite du feu) vous êtes la relève et les futurs garants du devoir de mémoire. Vétérans des OPEX, d'activité ou retraités, vous serez toujours les bienvenus au sein de notre association".*

M. JANVIER Roland (président) 06 72 45 29 72 rldjanvier@gmail.com

M. MAS Bernard (trésorier) 06 19 22 93 15 bernard.mas69@orange.fr

Sports Loisirs Le Porge – SLLP

Pour la nouvelle saison plein air 2023, nos animateurs bénévoles vous recevrons avec plaisir en famille ou en groupe sur notre beau site du "Pas du Bouc" entre la mi-avril et la mi-octobre pour les activités canoë et tir à l'arc (5€ par personne).

Une journée d'accueil découverte (activités gratuites) vous est proposée le dimanche 7 mai à partir de 9h00.

Inscriptions des équipes auprès d'Henri Le Men au 05 24 18 52 65 - henry.lemen@sfr.fr

Toute l'année : sortie vélo avec Frank Reynolds - 07 85 19 88 40 - f.reynolds@orange.fr et randonnée pédestre avec Olivier Fitte : 07 81 79 15 68

Adhésion pour l'année à SLLP : famille : 30 € / individuel : 20 € / ado : 10€

OUVERTURE du site du Pas du Bouc tous les samedis de 14h00 à 17h30 à partir du 15 avril jusqu'à fin juin pour le canoë et le tir à l'arc.



Ligue Sud-Ouest de POKER - LSOP

Le 5 février dernier a eu lieu une journée poker dans notre salle des fêtes Gérard Blanc, organisée par la Ligue Sud-Ouest de Poker (LSOP), dont le siège social se trouve depuis quelques semaines dans notre commune. L'association de poker associatif, regroupe une centaine d'adhérents, femmes et hommes, venant des quatre coins de notre belle région. Tout au long de la saison, l'association organise 6 journées poker en divers endroits : Bordeaux et région Bordelaise, Bassin d'Arcachon, Dordogne et Landes.

Les 19, 20 et 21 mai auront lieu les finales de la LSOP regroupant une centaine de personnes, à nouveau dans notre salle des fêtes.

Au mois de septembre 2023, pendant 2 jours, un open *devrait être également organisé* dans cette même salle regroupant 200 joueuses et joueurs venus de toute la France.

Pour tout renseignement, contacter les co-présidents, Stéphane DUCLAUD au 06 37 76 36 75 et Gérard REYES RECIO au 06 08 61 53 98.



Le Club des Genêts d'Or annonce ses prochaines sorties

Vendredi 21 Avril 2023 après-midi à Saint-Loubès à la salle « la Coupole » .

Spectacle musical « CETTE ANNÉE LÀ » par la Compagnie "Trabucco & Arc en ciel", un hymne à l'avènement du DISCO et du ROCK'N'ROLL en France.

Départ du Porge à 13h00, pour un retour aux environs de 18h30 avec un transport de groupe.

Prix individuel : 26 €

**Mercredi 31 Mai 2023 - Journée Cabaret à Thénac (Charente-Maritime)
Restaurant cabaret « Le Domaine des Chais »**

Au cœur du Le Domaine des Chais, ancienne caserne napoléonienne, dans un cadre exceptionnel. Une journée ambiance PAILLETES et STRASS, petit déjeuner, déjeuner spectacle et promotion des produits Florilège.

Départ du Porge vers 6h30 pour un retour aux environs de 18h00, transport de groupe.

Prix par personne : 45 €



Des spectacles tout public - Des places encore disponibles.

Renseignements et pré-inscription auprès d'Odile COQUILLAS au 06 83 86 44 83 ou clubgenetsdor@orange.fr

Histoire : la lutte contre les incendies à la Société forestière de La Saussouze



Dans le numéro de novembre 2022 du Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch est paru un article passionnant sur la lutte contre les incendies à la société forestière de la Saussouze, au début du XX^{ème} siècle. Son auteur, Isabelle Antonutti, et le co-président de l'association, Jean-Marie Blondy, nous ont très aimablement permis d'en publier des extraits.

Quiconque va à Lège par la piste cyclable traverse la parcelle forestière de la Saussouze, qui jouxte la sortie du Porge.

Au début du XX^{ème} siècle, la forêt des Landes de Gascogne est une forêt industrielle de près d'un million d'hectares. Elle fournit la moitié de l'exploitation française en bois résineux et une intense production de gomme. Le feu est le grand prédateur du pin ; entre 1869 et 1871, 36 000 hectares sont détruits dans les trois départements des Landes, de Gironde et du Lot et Garonne. Les incendies ont pour origine de multiples causes ; imprudences, incinérations, sécheresse, circulation motorisée ou malveillance. Ainsi, les propriétaires et l'administration vont chercher et engager des mesures de protection. La société forestière de la Saussouze, sous la direction de Sophie Wallerstein, qui a hérité du domaine en 1893, va être pionnière dans ce domaine.

Les départs de feu et la lutte contre les incendies sont évoqués dans différents courriers entre le chef d'exploitation et la propriétaire, Sophie Wallerstein. Ainsi, le 8 août 1916 « *Du côté de Saint-Jean d'Ilac en allant sur Cestas, Saucats, Léognan, cela a fait un ravage terrible ; dimanche, du côté de Gujan Mestras, et aussi terrible incendie du côté du Pilat, de notre côté, rien à signaler. Nous avons une température tropicale* ». Le 25 août 1917 « *J'ai à vous annoncer qu'il y a eu un commencement d'incendie à Arpech chez Mme Andrieu, avec le concours des canadiens et les résiniers de la Saussouze, cela a été vite éteint heureusement* ». Le 20 août 2018 : « *Aujourd'hui, il y avait quatre grands incendies, à Mistre, à Souges et à Marcheprime. C'était terrible et ça brûle encore* ».

Au fil des années, la Société forestière de la Saussouze conçoit une forme de plan d'urgence pour prévenir et contrer les incendies. La végétation du sous-bois propage les feux, donc l'entretien est essentiel pour débarrasser le sol de toutes les plantes parasites comme les brandes, ajoncs, genêts, fougères. La forêt est ouverte et est utilisée par les populations qui peuvent venir se fournir et ainsi la nettoyer. Les premiers pare-feu sont créés avec la plantation des pins. D'une largeur de 40 à 100 mètres, ils occupent une surface de 450 hectares sur 3000. Leur entretien fait l'objet d'un travail constant, ils sont incinérés (*sous autorisation préfectorale*) et labourés. Des essais de culture d'arachide sont tentés pour fructifier ces zones.

Les hommes jouent un rôle prépondérant dans la lutte contre les incendies. Le résinier, qui loge dans la forêt à l'intersection de pare-feu, est le meilleur gardien : il surveille, entretient et maîtrise son environnement. L'intervention rapide en cas de sinistre implique, d'une part, un système de détection organisé des fumées suspectes et d'autre part la mise à disposition des sauveteurs de moyens de transport et de lutte motorisés.

Un pylône métallique de 20 mètres de haut est construit en février 2023 et est installé dans la cour du domaine pour préciser la position exacte du départ de feu. Il complète les observations faites au Belvédère qui dispose à son sommet d'une petite table où est fixé un disque en bois gradué à 360 degrés, qui permet de couvrir tout le champ visuel. L'observatrice est souvent une femme, celle du résinier. Un téléphone lui permet de prévenir le chef d'exploitation, qui détermine la position du feu grâce au plan du domaine et oriente les secours. Le personnel est organisé en équipes et chacun connaît sa fonction. Au début du siècle, il n'existe pas de corps de sapeurs forestiers, l'aide des populations est cruciale. Chaque village organise une défense fixe, les villageois sont munis d'arrosoirs et de seaux. Le 24 août 1918, le régisseur raconte l'incendie dans les pins de Lauros au Porge. *« À force de travail, nous avons pu nous rendre maîtres du feu. La surface brûlée est d'environ une vingtaine d'hectares. Les habitants et propriétaires nous ont bien remerciés d'être venus les aider. Les habitants du Porge sont admirables de la façon et du dévouement qu'ils ont pour combattre un incendie ».*

Pour faciliter les communications, 35 kilomètres de piste cyclable complètent la voie Decauville qui est une petite voie de chemin de fer de faible largeur qui a été installée pendant la première guerre mondiale. La défense mobile suit : en 1935, le domaine possède 2 tonnes sur charrettes, 2 tonnes avec tracteurs, et 2 tonnes sur wagonnet Decauville. Puits et fossés offrent des points d'eau ; on compte qu'un arrosage de 10 litres permet d'éteindre 10 mètres de front. Le feu est pris par l'arrière pour éviter le danger et ne pas être gêné par la fumée.

Tous les aspects connus de la prévention contre les feux sont mis en œuvre à la Société forestière de la Saussouze. Une loi est promulguée le 26 mars 1924 sur l'aménagement et la protection des forêts contre l'incendie pour améliorer les dispositifs de lutte. Elle prévoit notamment de créer dans chaque commune une association syndicale pour exécuter les travaux de défense contre les incendies de forêt. Des groupements de propriétaires doivent coordonner la protection collective. Ces collectifs restent rares, et à cet égard, la Société forestière de la Saussouze fait figure d'institution modèle. Elle reçoit en 1925 la médaille de vermeil de la société d'agriculture de la Gironde pour *« la belle organisation du domaine, rendant hommage à l'esprit de prévoyance et aux hautes qualités d'administratrice de la propriétaire ».*

La médaille d'argent de la société des agriculteurs de France est décernée à Sophie Wallerstein pour les mesures prises contre les incendies. Elle est nommée chevalier du Mérite agricole.

Louise Weiss, nièce de Sophie Wallerstein, écrit dans ses souvenirs *« Tante Sophie ne connaissait que deux adversaires : l'océan et l'incendie ».*



Sophie Wallerstein

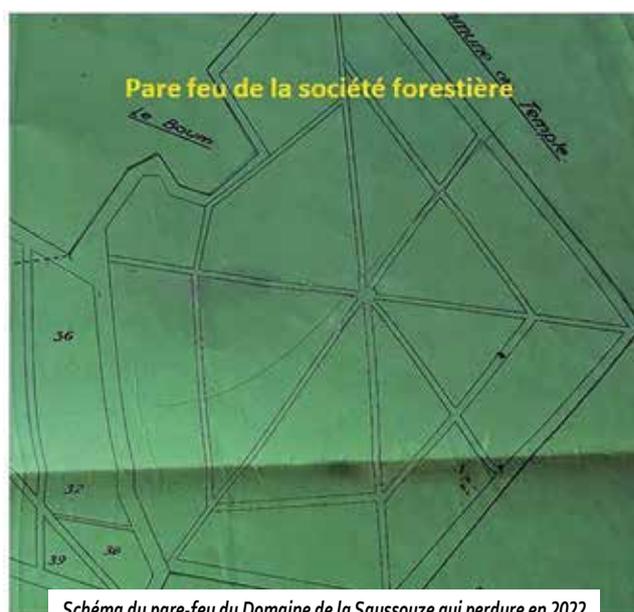


Schéma du pare-feu du Domaine de la Saussouze qui perdure en 2022

Plan Climat du SMERSCoT* en Médoc

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil d'animation et de coordination de la transition énergétique à l'échelle d'un territoire. Il est obligatoire en Nouvelle-Aquitaine pour les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) de plus de 20 000 habitants.

Les communautés de communes Méduillienne et Médoc Cœur de Presqu'île se sont associées pour se doter d'un PCAET commun, mis en place pour 6 ans, dont l'élaboration a été déléguée au SMERSCoT. Sophie Brana, Maire de Le Porge, est l'élue référente pour la Méduillienne.

Le PCAET est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique, avec des objectifs à l'horizon 2030 et 2050 auxquels les différentes collectivités doivent répondre avec l'ensemble des acteurs du territoire (habitant-es, communes, acteurs économiques, associations...).

Il doit permettre, à l'échelle locale :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la maîtrise de la consommation d'énergie ;
- la limitation des polluants atmosphériques ;
- le développement des énergies renouvelables.

Trois étapes sont nécessaires à l'élaboration d'un PCAET : diagnostic, stratégie, plan d'actions décliné en fiches actions... jusqu'à la validation par les élus communautaires pour une mise en route espérée en 2024.

La première étape, qui vient de s'achever, a consisté à faire un diagnostic à l'échelle du territoire. En voici les principaux résultats.

> En quoi le territoire participe-t-il au changement climatique ?

En 2019, 60% de l'énergie consommée par le territoire pour ses activités provenaient de la combustion des énergies fossiles (dont 53% de produits pétroliers), à l'origine des émissions de gaz à effet de serre (GES). 46% des émissions de GES proviennent du transport routier (carburant) et 42% du bâti.

> La pollution de l'air

Sur notre territoire, elle est provoquée par la route (à 95% par le diesel pour l'oxyde d'azote), par le résidentiel pour les particules fines (chauffage au bois en foyer ouvert), et par le résidentiel pour le dioxyde de soufre (chauffage au bois ou au fioul).

Comprendre quels sont les secteurs les plus consommateurs d'énergie et les plus émetteurs de gaz à effet de serre permettra d'identifier les leviers d'actions les plus efficaces à mettre en place. Les dépenses énergétiques représentent 3300 euros/habitant/par an sur notre territoire. L'adaptation au changement climatique prévoit une baisse de nos consommations énergétiques de 30% d'ici 2030, et de 50% d'ici 2050 (respectivement -45% et -75% pour les émissions de GES).

*Schéma de Cohérence Territoriale Médoc

La vulnérabilité au changement climatique sur le territoire du SMERSCoT en Médoc



Feux de forêts

Le risque des feux de forêt a augmenté de 30% entre 1961 et 1980. Il risque encore de croître de 30% à l'horizon 2040, et de 75% à l'horizon 2060 (scénario pessimiste où les températures continueraient à augmenter en été).



Érosion du trait de côte

Augmentation d'environ un mètre du niveau des mers.



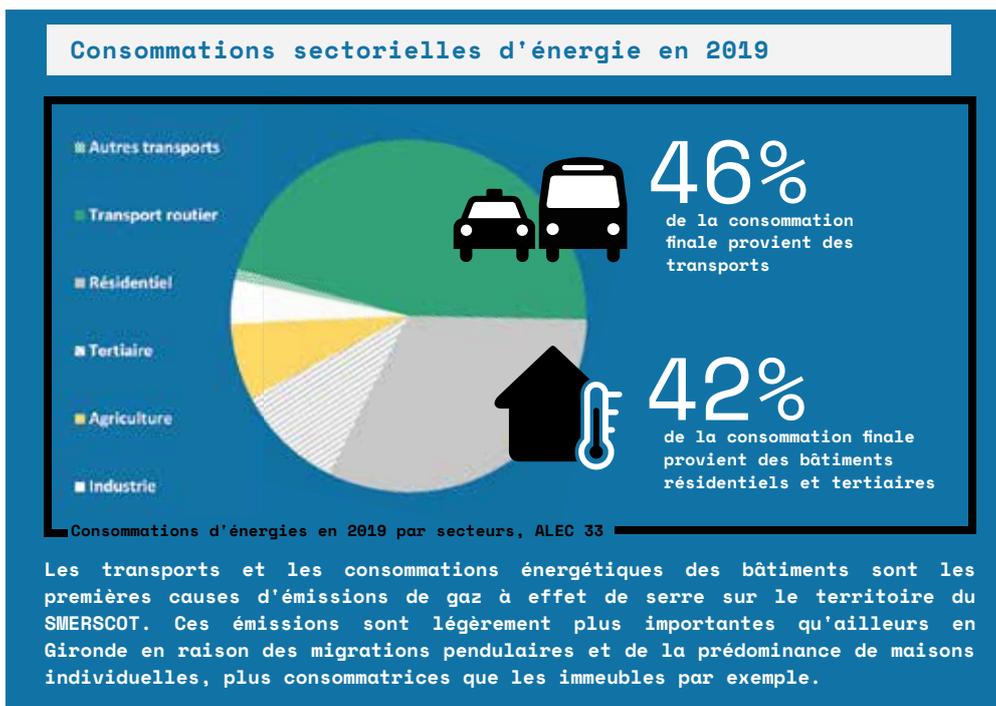
Ressource en eau plus vulnérable

La disponibilité en eau sera réduite : le débit de la Garonne pourrait diminuer de 25% en 50 ans. Les périodes d'étiage seront plus longues et plus marquées et les débits moyens annuels seront réduits de 40% en 2050 ; le pouvoir filtrant de la végétation sera dégradé, ce qui augmentera la concentration en polluants.



Retrait-gonflement d'argile

L'évolution du nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles s'est accélérée à partir des années 2000.



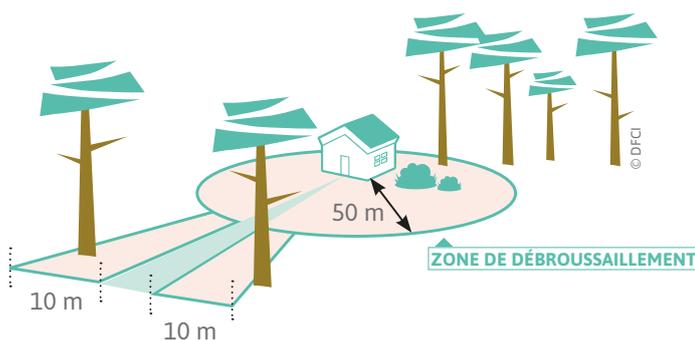
Chacun-e d'entre nous peut apporter sa contribution pour lutter contre le dérèglement climatique. Gardons en tête qu'il n'y aura pas de Planète B...

Le débroussaillage : une obligation qui nous protège

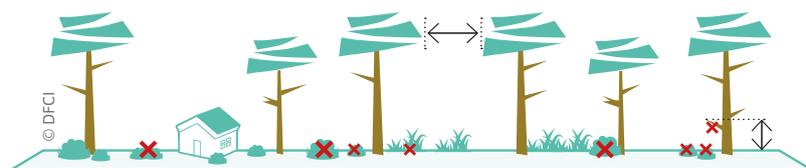
Débroussailler autour de son domicile est un impératif avec la progression du risque incendie ces dernières années, liée notamment à l'urbanisation croissante, l'artificialisation des sols et le changement climatique.

Pour les terrains situés à moins de **200 m des bois et forêts**, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- » 50 m aux abords des constructions,
- » 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.



COMMENT DÉBROUSSAILLER ?



Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres. Il ne s'agit en aucun cas d'une obligation à couper et éliminer les arbres sur pied.

JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

Déchets concernés :
les feuilles et aiguilles mortes, les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (Art. 131-13 du code pénal).

Plus d'infos sur www.dfci-aquitaine.fr
@DFCIaquitaine

DFCI AQUITAINE
contact@ardfci.com



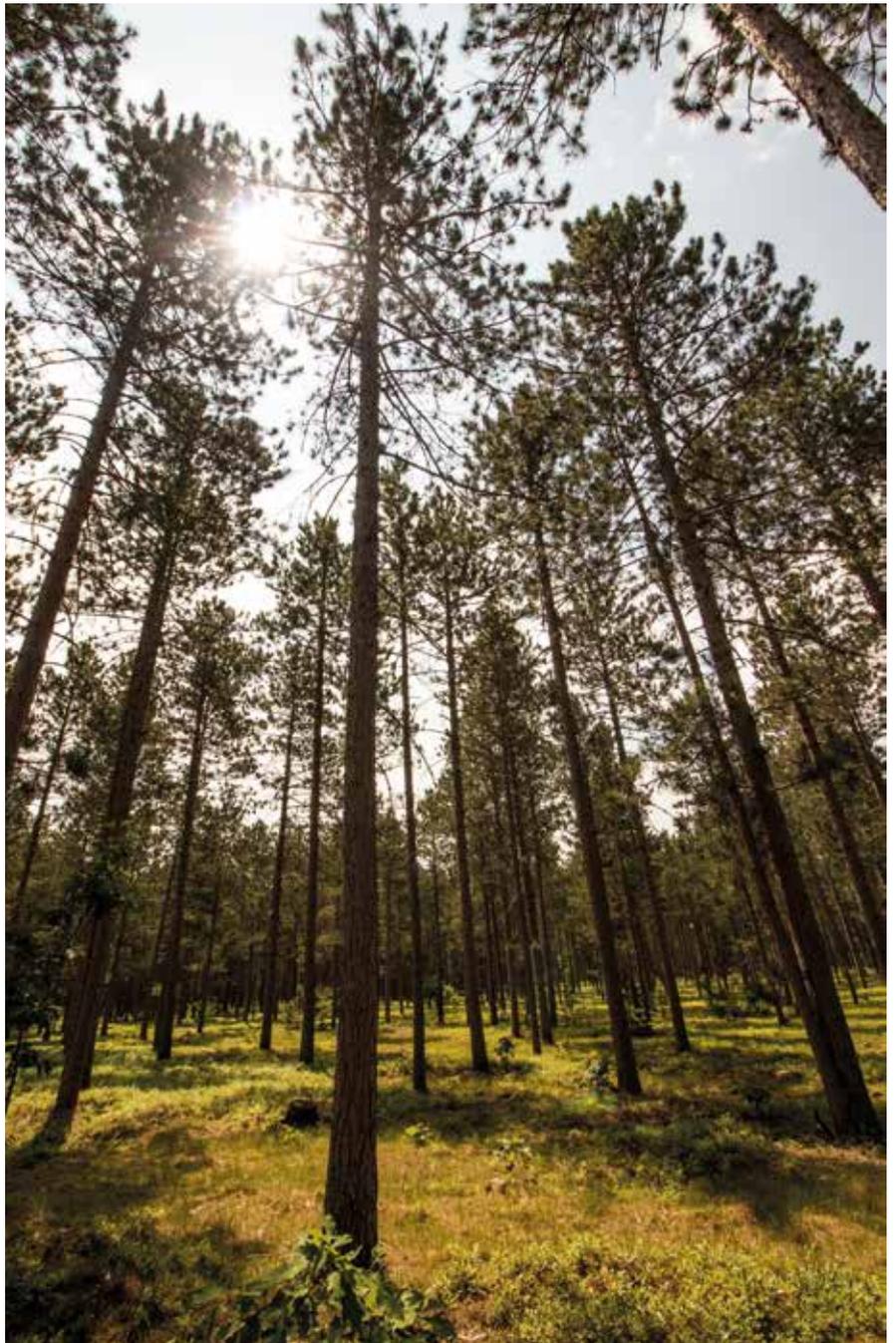
La forêt communale

Notre village appartient aux communes forestières du massif des Landes de Gascogne et cela à plus d'un titre : en effet, près de 10 000 ha de notre superficie sont recouverts par de la forêt, composée essentiellement par des pins maritimes, et des interactions fortes existent avec les Porgeais-es. La forêt est également une ressource financière incontournable pour les budgets de notre commune, propriétaire de plus de 4000 ha, et les recettes des ventes de bois contribuent depuis de très longues années au développement de notre cadre de vie.

Par un courrier du 23 juillet 2019, sous l'ancienne municipalité, la préfecture de la Gironde l'a informée de l'application du régime forestier à l'ensemble de ses parcelles. En effet, seule la moitié de notre domaine relevait jusque-là de ce régime prévu par le code forestier pour assurer, par l'intermédiaire de l'Office National des Forêts (ONF), la gestion durable des forêts des collectivités. Cette décision, qui a pour conséquence d'augmenter les frais de gestion de notre forêt en prélevant 2 €/ha/an et 12 % du montant de nos ventes, nous a tous interloqués car la gestion de cette partie de notre patrimoine a toujours été réalisée dans les règles de l'art par les municipalités successives.

En conséquence, le 12 décembre 2019, la commune a fait part de son désaccord en considérant que les justifications de cette démarche n'étaient pas uniquement fondées sur le souhait d'améliorer la gestion de notre forêt. Malgré l'expression de ce désaccord, la procédure permet au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation d'imposer l'application du régime forestier, ce qui a été fait par un arrêté le 10 mars 2021 (pour les 2 113 hectares 48 ares et 36 centiares concernés en plus des hectares déjà soumis).

Devant cette décision, la nouvelle municipalité a logiquement saisi la justice, en parallèle des démarches déjà initiées sur une thématique sensiblement équivalente dans les communes d'Audenge, de Le Teich et d'Andernos. Par un jugement en date du 6 octobre 2022, le tribunal administratif de Bordeaux a reconnu un vice de procédure tiré notamment du défaut de participation du public. L'arrêté en litige constituant une décision publique ayant une incidence sur l'environnement, la consultation du public était obligatoire. Le jugement annule donc l'application du régime forestier à nos bois et forêts non déjà soumis. L'État a fait appel le 2 décembre dernier de cette décision.



Dans l'attente, cette situation est très préjudiciable pour notre forêt communale car elle ne permet pas depuis 2018, d'obtenir les garanties de gestion durable indispensables pour réaliser les coupes de bois, et notamment celles qui sont indispensables pour garantir la pérennité de certains de nos peuplements.

Cette prise en otage n'étant plus soutenable, intellectuellement et techniquement pour la municipalité, celle-ci a saisi l'État via la DDTM et l'ONF pour leur proposer une solution transitoire, le temps qu'un jugement définitif soit rendu, afin qu'elle puisse entretenir et valoriser notre forêt communale à laquelle nous sommes tous attachés. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des suites.

Un " chouette " panneau !

Les travaux de mise aux normes des commandes électriques et de l'éclairage public ont été engagés fin février.

La mise en place d'horloges astronomiques dans les armoires de commande d'éclairage public concernées doit permettre de **programmer les coupures nocturnes de 23h30 à 5h30**, conformément à la décision validée en Conseil Municipal du 28 novembre 2022. Des panneaux d'information ont été installés aux entrées de notre commune.

L'extinction se fera de manière progressive, en fonction des travaux de mise aux normes et de la reprogrammation des horaires d'éclairage. Il s'agit là d'une phase d'expérimentation, qui sera évaluée en particulier au niveau des horaires d'extinction. Rappelons qu'au-delà des économies réalisées, l'extinction nocturne protège la biodiversité !



2^e édition de la « Fête de la nature » le 28 mai

Vous avez un peu de temps ? Vous êtes sensible à l'environnement ?
Vous avez envie de rejoindre un groupe impliqué dans l'organisation d'un événement dans notre village ?

Le comité d'organisation de la fête de la nature vous attend !

Des balades comestibles, du troc de plantes, des ateliers artistiques, des concerts en plein air et autres réjouissances, avec comme seuls mots d'ordre : renouer des liens forts avec la nature, dans une ambiance conviviale et festive ! La programmation est en cours et sera dévoilée prochainement.

« *Pour mettre tout cela en musique* », vous êtes les bienvenu-es aux réunions mensuelles pour apporter votre contribution aux différents aspects de l'organisation de l'événement : dessiner, peindre, bricoler... Il est également possible de proposer des animations et participer à leur mise en œuvre...

Et si vous préférez, vous pouvez aussi donner un coup de main le jour J, pour l'accueil du public, des artistes, l'installation, le rangement, la buvette...

Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Contact : Marianne en mairie : marianne.boiron@mairie-leporge.fr





Spectacle "Arborescence programmée"



Repas du personnel



Décoration réalisée par Nathalie et Marie, employées communales



Repas des aînés



Marché de Noël - Feu d'artifice

Marché de Noël





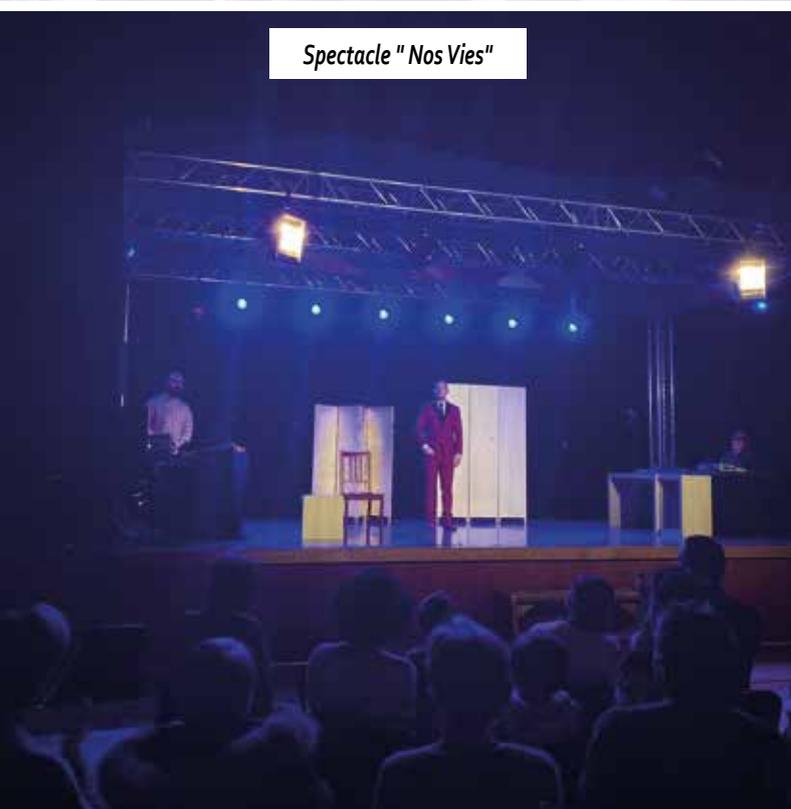
Vœux à la population



Retransmission finale coupe du monde de foot



Banque alimentaire - 15 caddies collectés - Merci aux bénévoles et donateurs !



Spectacle " Nos Vies "



Cérémonie de commémoration du 11 Novembre



300 personnes ont dansé au son des "Opsa Dehëli" le 18 mars

Notre salle des fêtes entre en scène

Conformément à l'engagement de la municipalité, l'action culturelle continue de se développer afin de susciter l'envie de découvrir des spectacles variés et de proposer aux Porgeais-ses de se retrouver autour d'une programmation régulière : théâtre, danse, musiques actuelles, seuls en scène, résidences d'artistes, expositions ...

Parmi les enjeux, celui d'accueillir des spectacles de qualité dans de bonnes conditions techniques.

Après les travaux d'isolation acoustique, incontournables, la municipalité se devait de doter notre salle des fêtes de certaines fonctionnalités propres à la tenue de spectacles vivants. Pour cela, il fallait répondre à deux impératifs :

- ▶ accueillir le public et le mettre dans des conditions lui permettant de voir et d'entendre ;
- ▶ permettre aux artistes de donner à voir et à entendre leur prestation.

La Manufacture Médocaine et L'IDDAC (*Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel*) ont été partenaires pour le diagnostic technique et le choix d'un programme d'équipement.

Afin de préserver la polyvalence de la salle et lui rendre la totalité de la scène pour d'autres activités sportives ou associatives, c'est la solution d'un « espace scénique intégré » qui a été retenue. Cette structure en aluminium permet d'accrocher des projecteurs, rideaux, éléments de son ou de décors propres à chaque spectacle. Elle a été inaugurée le 27 janvier avec le spectacle de théâtre improvisé "Nos vies". Notre adhésion à l'IDDAC nous permet d'emprunter tout le matériel nécessaire à chaque représentation, en co-organisation avec la Manufacture Médocaine.



Ne manquez pas la suite de la programmation !

Vendredi 21 avril 20h30 - Humour - Audrey Vernon seule en scène " *Billion Dollar Baby* "

15 et +

1

2

Jeudi 04 mai 20h30 - Danse hip-hop - Cie Rêvolution " *Uppercut* "

Tout public

Informations/réservations sur www.mairie-leporge.fr ou par mail à marianne.boiron@mairie-leporge.fr

Où ça ? ... 3^e fougère à droite !

Depuis l'année dernière, la Scène nationale « Carré Colonnes » de St Médard en Jalles a choisi de questionner les liens possibles entre Art et Nature, et de se tourner vers le territoire du Médoc pour y faire se rencontrer les projets artistiques et les acteurs du territoire.

Après le spectacle « *Arborescence programmée* » présenté à la salle des fêtes en novembre dernier, notre commune, et en particulier notre forêt, a accueilli en résidence la compagnie « *Pris dans les phares* » pour 2 semaines de travail sur leur spectacle en cours d'écriture « *Troisième fougère à droite* », en partenariat avec l'IDDAC et l'OARA (Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine).

Ce projet raconte l'histoire de Solange, hôtesse de l'air, qui choisit de partir vivre seule en autonomie dans la forêt afin de questionner sa place dans cet écosystème. Pour écrire ce spectacle, Charlotte Desserre et Laurette Tessier avaient besoin d'être en totale immersion : c'est ce qu'on appelle une création in-situ.

Les bois aux alentours de la cabane de Lentrade ont été leur terrain de jeu pour mener à bien cette recherche et donner vie à leurs images, mais aussi être en lien avec tous types « d'usagers » de la forêt :



“ Nous avons eu la chance de rencontrer Jean-Luc Lesueur, qui par ses multiples casquettes a été un guide très intéressant. Il a su nous parler des feux de l'été 2022 qui ont touché des territoires proches de la commune, de son travail de gestion de la forêt en tant que responsable des services techniques de la commune, mais aussi de sa passion pour la chasse. En janvier, les chasseurs sont les arpenteurs de bois que nous avons le plus croisés durant notre immersion. Nous avons choisi d'aller à leur rencontre afin d'échanger avec eux autour de leur pratique et de la nôtre. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux. ”

Pour leur dernier jour de présence, le samedi 21 janvier, elles ont offert de montrer le résultat de leur travail. Une bonne vingtaine de spectateur-trices ont pu suivre le parcours de Solange pour réussir à s'intégrer dans son nouveau milieu naturel. À la suite de cette présentation, à la fois drôle et émouvante, les participant-es ont pu échanger avec les artistes et leur faire des retours précieux qui serviront la suite de leur travail de création.

Du " livre-échange " dans notre commune

Sous l'impulsion des comités consultatifs Culture et Environnement, les services techniques municipaux ont imaginé puis construit deux boîtes à lire posées sur des billons de pin.

C'est tout particulièrement notre mécanicien Alain Jouannel qui a eu l'idée d'utiliser un tonneau de résine, emblème de l'histoire de notre forêt Porgeaise ! Elles ont nécessité 35 heures de travail, à découper, ressouder, préparer les étagères, trouver le petit matériel et la peinture. **Ce sont des exemplaires uniques ! Nous comptons sur chacun-e d'entre vous pour en prendre soin.**

Telles des mini-bibliothèques de rue, elles sont en libre service pour déposer ou retirer un ou plusieurs livres. Ces boîtes à lire facilitent non seulement l'accès à la lecture et la culture mais favorisent aussi le lien social en permettant des rencontres entre lecteurs.

L'une est située Place St Seurin à l'abri du mur de l'église, l'autre se trouve à coté de l'espace jeu du parc de La Garenne.

Offrez une seconde vie à vos livres, et passez prendre de nouveaux ouvrages !



Et bien sûr, les bénévoles de la bibliothèque municipale vous accueillent toujours le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30. Le samedi de 10h à 12h.

!/\ À NOTER !/ Il est préconisé de ne pas déposer un nombre trop important de livres à la fois. Tout ouvrage à caractère religieux, prosélyte, raciste ou pornographique sera retiré.



" Le Porge à Tiroirs " : un café associatif, mais pas seulement ...

En attendant les beaux jours pour reprendre les activités en extérieur, le collectif mixte habitant-es et élu-es a déposé les statuts de l'association « **Le Porge à Tiroirs** », association qui portera les actions de l'Espace de Vie Sociale à travers le projet de café associatif, mais aussi un espace partagé de travail et de formation (*coworking*).

La gouvernance de l'association, elle aussi, est partagée, et s'appuie sur un Conseil d'Administration composé de sept citoyen-nes, une coordinatrice de projet, et quatre élu-es. **Les prises de décision au sein du CA se font par consentement.** À la différence du « *consensus* », ce terme indique que « *personne ne s'y oppose* » : ainsi, au regard du projet commun qui est aujourd'hui écrit, toute personne qui adhérera à l'association, pourra proposer un projet, une activité, et la mettre en œuvre en s'appuyant sur l'association " Le Porge à Tiroirs."



La Grange à Tiroirs attend encore le démarrage des travaux de sa réhabilitation. Entre-temps, une guinguette en plein air permettra de se réunir sur le terrain autour de la Grange pendant l'été.

Le collectif travaille aussi sur un futur espace de travail partagé à tester : un espace où des indépendant-es, des salarié-es, ou des touristes de passage, pourront louer un bureau à l'heure, à la journée, ou au mois, pour travailler ou se former autrement. Cet espace partagé permettra à ses usagers de mutualiser les frais (Internet, électricité, imprimante, etc.), favorisera les mises en relations, le partage, le travail hors de chez soi, et réduira l'isolement et les longs trajets.

Pour terminer, après les ateliers de street art avec les jeunes de notre commune, le collectif a aménagé l'intérieur du camp de base de vie, avec du travail et des dons, **et regrette les actes de vandalisme régulièrement constatés à l'intérieur comme à l'extérieur.** La municipalité rappelle que ce site n'est pas en accès libre en dehors des activités qui y sont organisées, ni un nouvel espace de stationnement.

« *L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté, telles que le respect d'autrui et des biens communs, la politesse ou la courtoisie.* » Le savoir-vivre ensemble est important pour le bien-être de tous dans notre belle commune.

Fresque du Cl!mat

Pour agir face au changement climatique, il faut d'abord le comprendre.

C'est ce que permet la Fresque du Climat, un atelier basé sur l'intelligence collective. Cet outil apolitique est accessible à tous ; il a pour objectif de sensibiliser le maximum de monde sur les enjeux climatiques, de façon ludique et pédagogique. Au travers d'un jeu de 42 cartes basé sur les dernières données du GIEC^[1] les onze participant.e.s adultes et adolescent-es se sont retrouvés-es en salle Médoc autour des animateurs Romain Auboïs et Michaël Barras. Tous ont réfléchi, ensemble, pour former une fresque représentant les origines et les conséquences du dérèglement climatique, et mettre ainsi en lumière tous les liens de cause à effet. « *Pendant 3 heures on a cogité, on s'est questionné, aidé, on a débattu et proposé des pistes de solutions individuelles et collectives ...* » Cet atelier participatif a permis de comprendre que tout est lié dans le fonctionnement du climat et pourquoi il est essentiel de passer à l'action et de sensibiliser un maximum de personnes. Le groupe est reparti soudé et encore plus motivé qu'en arrivant ! Romain Auboïs, quant à lui, continue son aventure. Parti de Vendée à vélo, il prévoit de rejoindre le Maroc en animant des " *Fresques du Climat* " à chaque étape de son voyage.

Les Fresques du Climat sont animées par des animateurs bénévoles dont le nombre ne cesse de croître. Ils sont aujourd'hui plus de 40 000 dans le monde, à avoir informé 1 million de participant-es.

« *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !* »



[1] Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat



Baseball "Tournoi de l'océan 12U" : 1^{ère} édition

Quelle belle réussite fut ce premier « Tournoi de l'océan 12U » qui a eu lieu le 18 et 19 février dernier dans notre village ! Premier tournoi d'envergure pour le Club des Échassiers du Porge Baseball.

En effet, carton plein pour le club de baseball du Porge avec deux belles journées de baseball organisées dans notre village. Pessac, Limoges, St Aubin (en entente avec Le Porge), Pineuilh, Eysines, et l'équipe de la ligue Nouvelle Aquitaine avaient fait le déplacement. Cette dernière remporte le tournoi après une très belle finale face aux Panthères de Pessac et après plus de 7 matchs par équipe disputés en 2 jours.

Le Tournoi de l'océan est fait pour s'inscrire dans le temps et il prendra encore plus d'envergure dans les années à venir puisqu'il tend à devenir international. L'ensemble des équipes présentes ont déjà émis avec insistance le souhait de revenir l'année prochaine et d'autres équipes, espagnoles et toulousaines notamment, devraient être présentes en 2024...

" Nous remercions l'ensemble des bénévoles et de nos jeunes arbitres pour avoir réussi un si bel exploit dans l'organisation de ce 1er tournoi de l'océan, qui a marqué les esprits de chacun des participants ".

En attendant le « Tournoi de l'Océan 12U 2024 », venez nombreux pour l'édition 15U qui aura lieu les 15 et 16 avril prochain sur le terrain de baseball du Porge. Encouragez-les tous les samedis et dimanches dès le 26 février pour la reprise des championnats !

Le tournoi en quelques chiffres : 6 équipes, 90 jeunes, plus de 100 parents, accompagnateurs et encadrants, 350 repas servis, 20 matchs, 2 terrains, 2 jours de tournois, 50 lits réservés à la colonie du Bourdiou et plus de 25 hébergements réservés sur le Porge et ses alentours.





Salle des fêtes - Montage et installation espace scénique



Sécurisation arrêts bus scolaire Mérot et Chambrelent - Installation éclairage public



Réparation épaveuse



Réparation tracteur



Chemin de Lauzin - Réfection enrobé



Camping - Protection installations électriques



Mise en sécurité D107 - chute d'un pin



Enrobé Chemin de Gleysaou



Chemin de l'Archevêque - Reprofilage - Passage raboteuse



Route de la Jenny - Aménagement sécuritaire

Aménagements sécuritaires

① **Carrefour de la Route des lacs/Chemin de Lauzun** pour améliorer la visibilité et réduire le risque d'accidents.

- Renfort de la signalétique : marquage routier, mise en place d'un « Stop » et d'un « Cédez le passage ».
- Élargissement du carrefour afin de permettre une meilleure giration, notamment pour les poids lourds.

Cette sécurisation fait en effet partie de la première tranche du projet plus global de contournement du centre-bourg par les camions de plus de 3.5 tonnes dont la circulation est désormais interdite dans l'intégralité de l'Allée de la Forêt et de l'Esplanade Brémontier (*hormis les bus et poids lourds nécessaires aux différentes manifestations autorisées, ainsi que les véhicules de secours, et ceux de collecte des ordures ménagères.*)

② **Sur l'avenue de Bordeaux au niveau des commerces**

Des potelets bois équipés de bandes réfléchissantes ont été positionnés.

Cet aménagement protège la voie douce. Il a été arboré d'une végétation (*herbacées*) que les services techniques ont récupéré parmi les plantes du giratoire. La ganivelle a également été réparée sur ce secteur.

③ **Au niveau de la Zone d'Activités (en cours de réalisation)**

- Passage en zone 30 et mise en place de chicanes pour réduire la vitesse.
- Matérialisation de places de stationnement, dont un arrêt-minute au niveau du panneau (*actualisé*) recensant les entreprises de la ZA.
- Sécurisation de la circulation piétonne et cycliste par l'installation de potelets et la création d'un passage piéton.
- Plantation de haies.



Programme de travaux de voiries réalisé en 2022

- **Route de la Jenny, entre le canal des étangs et le village naturiste**
Réparation de déformations ponctuelles en enrobés à chaud
- **Chemin de Gleysaou, au carrefour avec la route de la Jenny**
Reprise de la chaussée en enrobé
- **Une partie du chemin de l'Archevêque**
Application de revêtements en enrobés noirs
- **Chemin de Lauzun**
Application d'un enrobé
- **Route des lacs, entre le canal des Étangs et la limite d'agglomération avec Lacanau**
Réparation de déformation ponctuelles
Application d'enduits superficiels

Coût total pour
notre commune

190 531,26 € TTC

Du nouveau chez les commerçants

Le dressing de Kinou

Elle s'appelle Christelle, mais tout le monde l'appelle Kinou, et c'est dans notre village qu'elle a choisi de poser son dressing et elle en est « *super contente !* » Habitante depuis plusieurs années sur Le Porge, elle a voulu elle aussi dynamiser notre commune en y installant sa boutique. Si vous n'êtes pas encore entré-e, n'hésitez pas à venir la rencontrer ! Vous trouverez du prêt-à-porter féminin avec une touche un peu rock, des bijoux en acier inoxydable, des accessoires ainsi que des bougies, et de nombreuses petites surprises tout au long de l'année...

Kinou vous attend du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 - Fermé le mercredi après-midi



Le Secours Populaire & Intermarché engagés contre le gaspillage alimentaire

L'association Le Secours Populaire récupère désormais certains invendus alimentaires encore consommables de l'enseigne Intermarché Le Porge. Cette démarche permet d'éviter le gaspillage d'aliments comestibles, tout en permettant à des personnes démunies de pouvoir bénéficier de ces produits, distribués le lundi après-midi par les bénévoles de l'association. La Municipalité félicite ces deux acteurs pour leur action sociale !

Le saviez-vous ?

Dans le domaine des pertes et gaspillages alimentaires, tous les acteurs sont concernés, que ce soient les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les restaurateurs (restauration collective et commerciale) ou les ménages. Sur les 10 millions de tonnes perdues et gaspillées par an, 33% le sont lors de la phase de consommation, 32% lors de la production, 21% lors de la transformation et 14% lors de la distribution.

Source : ADEME



Boucherie Rosier

Patrick et Yannick, père et fils vous présentent des viandes locales mais pas que... La qualité et le savoir-faire sont les maîtres mots de leur produits. Vous trouverez un rayon boucherie, charcuterie, épicerie fine et quelques vins. N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Ils seront heureux de vous accueillir dans leur boucherie du mardi au samedi de 08h30 à 13h et de 16h à 19h au 61, avenue de bordeaux.

Fermé le dimanche, le lundi et le mercredi après-midi.

Le camping municipal La Grigne prépare le terrain pour 2023 !

Comme chaque année, un gros nettoyage du terrain est en cours : élagage des pin, grépins ramassés par nos équipes et réutilisés pour aménager les accès plages. Des travaux de voirie ont également commencé.

Parmi les améliorations prévues, les techniciens du camping préparent une zone dédiée à l'accueil exclusif des vélos et des randonneurs, dix mobil-homes " 3 chambres " vont être remplacés afin d'offrir un confort supplémentaire aux vacancier-es, et quelques places supplémentaires de camping-car/vans créées pour répondre à une demande de plus en plus forte depuis le Covid.

Des annonces ont été publiées sur le site Internet de la commune pour l'exploitation des commerces.

Les consultations concernent :

- le snack-bar,
- le local pizzas à emporter,
- la location de vélos,
- l'escale bien-être.

Les réservations pour 2023 ont démarré sur les chapeaux de roues !

La clientèle est fidèle, les anciens clients comme Monsieur Pic dans le film Camping veulent « leur place ». Le nombre de réservations et de nuitées par rapport à 2022 (enregistrées de janvier à début février) a été multiplié par deux. La clientèle allemande représente 70% du nombre de nuitées (nombre de personnes x nombre de nuits) suivie par les Français-es, les Suisses et les Néerlandais-es.

Après des saisons marquées par la COVID, les incendies, nous espérons tous que la saison 2023 sera plus sereine.



Le camping recherche encore du personnel saisonnier pour la réception et l'entretien, n'hésitez pas à les contacter si vous connaissez des personnes motivées !



Camping municipal de "La Grigne" ***

35 avenue de l'Océan - Informations sur www.camping-leporge.fr
Renseignements : 05 56 26 54 88 - mail : info@lagrigne.com



En ce début d'année, le camping a recruté une employée en CDI. Après plusieurs CDD au camping, Christel Vicente a été recrutée comme agent polyvalente ; elle vient renforcer l'équipe de l'accueil, du ménage et coordonne ménage et administratif.

Le Porge Océan

Avec un été 2022 exceptionnellement chaud et sec associé aux nombreux incendies catastrophiques qui n'ont heureusement pas touché la commune, la fréquentation de nos plages s'est vue en légère diminution durant juillet et août, avec toutefois des pics sur l'arrière saison dûs principalement aux résidents de Bordeaux métropole. Grâce au travail de nos MNS, CRS et des acteurs de la plage, nous avons également eu la chance de ne déplorer que très peu d'accidents liés aux noyades.

La campagne de recrutement des MNS est aussi lancée et nous soulignons les besoins futurs de la commune pour 2024 (année des JO) ! Nous vous invitons à vous renseigner sur ces métiers (formation, emplois) via une nouvelle plateforme girondine www.sauveteur-aquatique.fr

Cette année encore, la commune renouvelle son système de comptage en temps réel afin d'informer les usagers de l'occupation des parkings. Ces informations sont à la fois relayées sur la commune (panneaux d'affichage, sites internet et réseaux sociaux) mais aussi à l'échelle de Bordeaux Métropole.

Nous tenons également à vous rappeler de rester vigilant-es sur les risques liés aux courants de baie et de privilégier les zones de baignade lors des périodes de surveillance.

Enfin, face au nombre croissant de surfers, des conflits d'usage et des traumatismes qui en découlent, nous invitons fortement les pratiquants à se renseigner sur les règles et les comportements à adopter auprès des professionnels de l'activité.

Toutes les infos sur : www.leporge-ocean.fr



Office de tourisme

La « Pignotte » est prête à reprendre la route et ses permanences sur notre commune. Vous pourrez la retrouver à partir du samedi 8 avril du mardi au samedi. Sur la place St Seurin de 9h30 à 12h30, et au Gressier de 13h30 à 17h. Comme l'an dernier, lorsque la météo sera défavorable à l'océan, elle reviendra s'installer au centre-bourg.



Tribunes

Le contenu des tribunes est publié tel qu'il est envoyé par les groupes politiques. Son contenu n'engage que ses auteurs.

Groupe " Le Porge, Notre Avenir "

Halte à la désinformation !

Désinformer est un processus de communication qui consiste à utiliser les médias pour transmettre des informations partiellement erronées dans le but de tromper ou d'influencer l'opinion publique. Transformer les faits, ne dire que des demi-vérités, les présenter par le prisme du mépris est une pratique que nous jugeons déplorable et indigne des Porgeais-es. Les tracts se suivent et se ressemblent, dans le dénigrement des élu-es, certes, mais aussi du travail des équipes qui œuvrent au quotidien à nos côtés et de celui des personnes investies bénévolement au service de notre commune. Dès l'installation de notre équipe, nous aurions souhaité intégrer la minorité municipale dans une démarche constructive « je souhaite que nous puissions travailler ensemble, de façon constructive, dans un climat respectueux des idées et des personnes » extrait du discours d'installation de Mme La Maire 26/05/20. Mais nos tentatives d'intégration de certain-es élu-es de la minorité dans des groupes de travail ont été pour la plupart déclinées. L'opposition s'y refuse et n'a de cesse de médire sur nos actions. Dont acte.

Notre équipe n'aurait rien fait pour les Porgeais-es depuis 3 ans, nous vous laissons le soin de (re)lire les magazines municipaux et de vous faire votre propre avis.

" Ceux qui savent ne parlent pas, ceux qui parlent ne savent pas. Le sage enseigne par ses actes, non par ses paroles. " Lao Tseu

Bien fidèlement,

Les élu-es de la majorité municipale

Groupe " Vivons Le Porge Ensemble "

Notre village souffre !

Aujourd'hui, le tissu économique de Le Porge est en détresse. De nombreux commerces de proximité ne s'y retrouvent plus économiquement et mettent la clef sous la porte, ou bien vont fermer dans les prochains mois. Nous ne voyons pas de développement de notre village, que ce soit pour l'extension de la zone artisanale ou de commerces au cœur du Bourg. Nous pensons que notre commune n'est pas qu'un village dortoir. Que l'on peut y vivre en y trouvant du pain, de la restauration (rapide ou pas), un bar, un marché dynamique, des artisans, une offre diverse et variée de commerces de produits locaux (ou pas). En tous les cas, il faut développer un tissu diversifié, accompagner les entrepreneurs, aider à la création et à la reprise d'activité, promouvoir le territoire pour attirer de nouvelles entreprises et commerçants, soutenir l'emploi et accompagner au recrutement, enfin, mettre en contact les entreprises avec les partenaires institutionnels. La création de locaux, d'une halle par la collectivité, permettrait l'installation de services et de commerces, sur le foncier de la Mairie, au cœur du Bourg.

Le rôle des élus est de donner sa place à une économie sociale et solidaire, de relier notre village au reste du territoire, de soutenir l'emploi et l'offre de services sur notre village. Les années à venir sont pleines d'opportunités qu'il faudra savoir saisir et de défis qu'il faudra relever.

M. ZANINETTI, E. MOURA, S. MEYRE, C. SEGUIN et P. HARROUARD

Hommage

Monsieur Bruno Da Costa De Monte nous a quittés le 06 octobre 2022. De nombreux Porgeais ont été peinés de son départ brutal. Nous retiendrons de lui sa passion et son engagement, en particulier comme sapeur-pompier volontaire. Son souvenir restera ancré dans les mémoires pour son implication au sein de notre commune comme des associations, et ses propositions au sein du comité Consultatif Mobilité/Sécurité qu'il avait intégré dès sa création. La municipalité renouvelle ses condoléances à sa famille et ses proches.



Carnet

Bienvenue	NOVEMBRE 28 Marius, Maxime, Stéphane BAILLET JANVIER 05 Elaïa DEFLISQUE	19 Emile, Claude, Joao DE OLIVEIRA 24 Éloi, Timothy, Clément SUPPLY FÉVRIER 24 Laura, Eva, Chantal DARGILAS	MARS 04 Alfred, Gabriel, Moana SION 10 Moïse LACAZE 14 Swan, David, Jean AUGU	
	DÉCEMBRE 17 Franck Georges Charles GOUBEL et Justine SEBASTIAN 26 Brice Michel David JEANNIARD et Aline Marguerite Rose SAINTON			
Voeux de bonheur				
	OCTOBRE 24 Yvonne LABEYRIE, ép. DÉSARNAUD NOVEMBRE 15 Alain Germain ROUSSEL DÉCEMBRE 15 Michelle BOUCHON, vve SEGONNES	16 Christine Lucette PETIT, vve BIENSAN 17 René LABRIT 28 Geneviève EXPUESTO JANVIER 06 Jean DÉSARNAUD dit Roger 10 Nicole Marie SUSSAT, vve DEJEAN	16 Bruno LACOURTY FÉVRIER 04 Roger François FLOC 04 Nathalie LEFEBVRE 13 Thierry Michel BODIN 15 Emilienne Armande GIRAL, vve BAILLET	
Condoléances				

Le carnet est établi conformément aux registres de l'état civil

Infos pratiques

La Poste - Place Saint-Seurin - Ouverture : mardi 14h30-16h30 / Du mercredi au vendredi : 14h30-17h / Samedi de 9h-12h. Fermée le lundi. Boîte PMR (*personnes à mobilité réduite*) devant Intermarché Le Porge
Tél : 3631 – site : laposte.fr

Bibliothèque - 1 Chemin de Gleysaou - Ouverture mercredi 10h-12h et 15h-17h30 et samedi 10h-12h - Tél. : 05 56 03 63 31 - www.bibliotheques-medullienne.fr

Eglise Saint Seurin - Place Saint-Seurin - Ouverture 9h30-17h les jeudis, dimanches et jours de fêtes religieuses - mail: rleporge@laposte.net
Tél. : 05 56 26 56 17 / 05 57 70 90 86

Marché municipal - Toute l'année, le jeudi matin 8h-13h, place Saint-Seurin
Défiibrillateurs : CCAS / Esplanade Brémontier / Accueil camping municipal / Plage Gressier / Salle des associations La Garenne.

Cimetière - Allée de la Forêt. Ouvert 24h/24 et 7j/7 - Parking dédié

Communauté de Commune Médullienne - 4 place Carnot - 33480 Castelnau-de-Médoc - 05 56 58 65 20 - www.cdcmedullienne.com

Office de Tourisme Médoc plein Sud - 05 64 31 07 77

www.medocpleinsud.com - Facebook : @leporgeocean

Déchèterie - « Landes de Saumos » - 55 avenue du Médoc

05 56 58 65 20 - Fermée les jours fériés

Horaires automne-hiver du 1er septembre au 30 avril :

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - samedi de 9h à 12h et 14h à 17h30 - dimanche de 9h à 12h

Retraits d'espèces (aux horaires d'ouverture des établissements) :

- Distributeur automatique Intermarché Super Le Porge - 33 ZAE de la gare
05 57 17 64 36

- Tabac Presse Loto Lacourty - 8 place St Seurin - 05 56 26 58 97
(point retrait)

Numéros utiles

Police Municipale : 05 56 26 50 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

Sauvetage en mer : 196

Clinique Arès : 05 56 03 87 00

Urgence médicale : 15 ou 112

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Pharmacie de garde : 3237 - site www.3237.fr

Urgences vétérinaires : 3115

Electricité EDF (dépannage) : 09 726 750 33

Gaz de France (sécurité) : 0 800 47 33 33

Eau - SAUR Urgences 24h/24h : 05 81 91 35 03

Assainissement collectif SUEZ - Urgences : 0977 401 117

Violences conjugales : 39 19

Urgences sourds et malentendants : 114

Drogues info service : 0800 23 13 13

Fil santé jeunes : 0800 235 236 / Enfant en danger : 119

Prévention suicide : 3114

AGENDA Printemps 2023

● Sport / ● Culture / ● Loisirs

Avril

- Lun 03 **Concours de Belotte** - Esplanade Brémontier - Salle des Jeunes - 14h30
- Sam 08 **Méga Loto du PACC** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes - 20h
- Lun 10 **Chasse aux oeufs de Pâques** - Place St Seurin - dès 10h
- Sam 15 **Concert du quatuor "Sax Folies"** - Église - 18h00
- Sam 15 **Pétanque qualif. Bassin Nord** - Esplanade Brémontier - Boulodrome - 8h à minuit
- Sam 15 et dim 16 **Baseball Tournoi de l'Océan U15** - Stade de Baseball - Chemin de Milord
- Mer 19 et Jeu 20 **Pétanque qualif. vétérans Ligue et France** - Esplanade Brémontier - Boulodrome - dès 6h
- Ven 21 **Le Porge en Scènes : Audrey Vernon "Billion Dollar Baby" - Stand Up** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes - 20h30
- Dim 23 **Bal Seaside Country 33** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes - dès 13h30
- Sam 29 **Championnat régional 12U** - Stade municipal La Garenne - 4 Chemin de Gleysaou
- Sam 29 **Soirée Espagnole** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes - 20h30
- Dim 30 **Baseball Championnat régional R3 sénior** - Stade de baseball - Chemin de Milord

Mai

- Jeu 04 **Le Porge en Scènes - Cie Révolution - Danse hip hop** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes - 20h30
- Sam 06 et Dim 07 **Pétanque** - Esplanade Brémontier - Boulodrome
- Dim 07 **Journée portes ouvertes Base de Loisirs** - Base nautique Pas du Bouc - 66 route de la Jenny - dès 9h30
- Lun 08 **The Big vide-grenier Les Échassiers du Porge** - Esplanade Brémontier - de 9h à 19h
- Mar 09 **Championnat CDC vétérans pétanque** - Esplanade Brémontier - Boulodrome
- Ven 12 **Critérium à 7 Football - Reçoit Pessac Alouette FC3** - Stade municipal La Garenne - 4 Chemin de Gleysaou - 20H30
- Ven 12 au dim 14 **Autour des mots spectacle - Théâtre** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes
- Jeu 18 au sam 20 **Festival des petits baroudeurs** - Camping municipal de la Grigne - Le Porge Océan
- Ven 19 au dim 21 **Poker finale championnat ligue Nouvelle Aquitaine** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes
- Dim 28 **Fête de La Nature** - La Garenne - 4 Chemin de Gleysaou - dès 9h30

Juin

- Sam 03 et dim 04 **Tournois de judo** - Esplanade Brémontier - Dojo
- Dim 04 **Scènes d'été - Crazy Air - Arts du cirque - Spectacle de voltige** - Esplanade Brémontier - 18h
- Dim 11 **Vide-greniers Le Porge Loisirs** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes
- Ven 16 **Kermesse de l'école - EPNE** - Groupe scolaire Jean Degoul - 2B Chemin de Gleysaou
- Mer 21 **Spectacle musique de La Pimpa** - 2 Chemin de Gleysaou
- Mer 21 au sam 24 **Troquet vagabond - Bar à bières itinérant** - Esplanade Brémontier - dès 18h
- Dim 25 **La Petite Compagnie - Spectacle de fin d'année** - Esplanade Brémontier - Salle des Fêtes - 18h

Retrouvez les informations actualisées et détaillées sur le site : www.mairie-leporge.fr

